



UN·E RESPONSABLE DE MISSION PRÉFIGURATION D'UNE RÉGIE DE QUARTIER ET D'UN TIERS-LIEU SOLIDAIRE

28 février 2024

PRÉSENTATION

Soutenue par la ville de l'Île-Saint-Denis (adhérente de l'association et qui subventionne ce poste dans un cadre de préfiguration), l'association recherche une personne entreprenante pour préfigurer d'une part un tiers-lieu solidaire situé en quartier politique de la ville (QPV) et d'autre part la régie de quartier qui l'animerait et déploierait plus largement ses activités à l'ensemble de l'île.

L'Île-Saint-Denis, membre de Plaine Commune, est une commune fluviale de région parisienne. Entre ville et nature, avec ses quartiers populaires, son parc départemental et ses 14km de berges de Seine. La ville, dynamisée par les JO avec nouveau quartier et équipements en héritage, a l'ambition politique de faire rayonner ses valeurs d'écologie populaire dans l'ensemble de l'île et tous ses quartiers. Le tiers-lieux solidaire, situé dans un local de 500m² du quartier Maurice Thorez, au Nord de l'île, a vocation à être un lieu de vie, de partage et de cohésion sociale, particulièrement autour de l'alimentation et l'accès pour tous à des aliments de qualité.

La Régie de Quartier (RQ) se fixe pour objectif de favoriser l'implication des habitant·es dans l'amélioration de leur cadre de vie. Elle a vocation à développer des activités économiques et sociales afin de mettre en place des services de proximité, qui répondent aux besoins des habitant·es et des partenaires publics, par l'insertion professionnelle des dis habitants et de participer à la dynamique de développement local, notamment la cohésion territoriale Nord-Sud de l'Île-Saint-Denis. La ville a d'ores et déjà lancé une concertation citoyenne, tant sur les tiers-lieux que sur la régie projetée, menée par un prestataire et en lien avec l'association.

Le poste à pourvoir pourra appuyer cette concertation dont les résultats devront être pris en compte dans sa mission de préfiguration.

Il s'agira du premier emploi de l'association.

MISSIONS

Vous serez accompagné·e par le Mouvement des Régies d'une part et par la mairie de l'Île-Saint-Denis d'autre part. Vos missions, en lien avec la concertation citoyenne pilotée par la ville sont :

- Conduire le projet de tiers-lieu solidaire dans son ensemble ;
- Œuvrer à l'obtention du label « Régie de quartier » et assurer la gestion de la structure ;
- Œuvrer à l'obtention du conventionnement d'Entreprise d'Insertion avec l'Etat ;
- Développer le partenariat économique et social local, concrétiser les marchés prospectés et rechercher de nouveaux marchés de financements ;
- Concevoir et développer des projets en lien avec les besoins du territoire, en partenariat avec les acteurs territoriaux et les habitant·es des quartiers ;
- Répondre aux appels à projets et aux appels d'offres ;
- Réaliser les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement, assurer le suivi financier de la structure et réaliser les bilans financiers ;
- Encadrement de la future équipe ;

- Communiquer sur les activités et les projets de la régie de quartier ;
- Formalisation des livrables justifiant de la subvention municipale.

PROFIL

- Bac+3 à bac+5
- Expérience souhaitée de direction ; profils moins expérimentés bienvenus également, particulièrement issus de QPV
- Maîtriser le fonctionnement associatif, le développement local et la gestion de projets multi partenariaux complexes
- Connaître les mesures et dispositifs d'insertion et de la politique de la ville
- Avoir des compétences solides en gestion d'organisation : gestion budgétaire, droit social, management et gestion des ressources humaines
- Faire preuve d'autonomie et avoir des qualités rédactionnelles et relationnelles
- Maîtriser l'outil informatique

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- CDI, dont l'objet lié à la phase de préfiguration d'un an au moins, évoluera nécessairement à l'issue de cette phase, à pourvoir à partir de mi-avril
- Emploi à temps plein avec horaires irréguliers et amplitude variable en fonction des activités
- Contrat Cadre soumis au Code du travail ; l'application de la Convention collective nationale des régies de quartier - non étendue - est conditionnée à l'adhésion au Syndicat des employeurs régies de quartier donc à la réussite de la préfiguration aboutissant à une association « régie de quartier » labellisée adhérente au Mouvement des Régies et auquel cas, le poste sera susceptible d'évoluer vers un poste de direction de niveau 5.
- Poste de travail à l'Île-Saint-Denis et déplacements auprès des établissements communaux et sur le territoire intercommunal sont à prévoir
- Rémunération : à partir de 2510 € BRUT/mois (par référence non obligatoire, avec un cadre de niveau 4 de la CCN des RQ non appliquée) soit environ 2300€ net, négociable selon expérience
- Complémentaire santé et prise en charge Navigo selon conditions légales (50%)

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), avant le 31 mars 2024, en précisant l'objet « Candidature Cdm préfiguration RQ ISD - NOM Prénom » à l'adresse suivante :

tierslieusolidaireisd@gmail.com et en copie à marc.oxide@lile-saint-denis.fr

- Emplacement : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >

- Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/Un-e-responsable-de-mission-prefiguration-d-une-regie-de-quartier-et-d-un-tiers>